

Vous aimez la perspective de :

- Soutenir et coordonner le travail d'une équipe
- Organiser et mobiliser des moyens humains financiers et matériels
- Piloter la mise en œuvre de projets
- Travailler en réseau avec les élus, les partenaires institutionnels ou associatifs

Alors ce métier est peut être fait pour vous...

Mai
2015

DIRECTEUR DE SERVICE DES SPORTS EN ALSACE

Le Directeur du service des sports travaille en étroite collaboration avec ses élus sur les orientations en matière de politiques sportives dans la collectivité.

Il dirige et organise le service chargé de la gestion administrative, technique, de l'animation des activités sportives et des équipements, ainsi que des événements sportifs organisés par la collectivité.

Il gère également l'ensemble du personnel de son service (secrétaires, éducateurs sportifs, personnels d'accueil, etc.)

Les principaux employeurs sont les mairies et les structures intercommunales, mais également les conseils généraux, les conseils régionaux et d'autres établissements publics.

Ce métier est accessible aux personnes titulaire d'un concours de **catégorie A** de la Fonction publique territoriale.

Les deux principaux concours permettant d'accéder à ce métier:

- Filière sportive : **concours de Conseiller Territorial des Activités Physiques et Sportives (CTAPS)**

- Filière administrative : **concours d'Attaché Territorial**

Tableau synthétique sur l'emploi de directeur des sports en Alsace

Statistiques emploi Alsace	Employeurs	Formations
Le concours de CTAPS est organisé tous les 2 ans environ	<ul style="list-style-type: none"> - Communes - Communautés de communes - Départements - Régions 	<p>Formations initiales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Licence/ Master STAPS - DESJEPS <p>Concours à réussir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - concours de Conseiller Territorial des APS - ou concours d'Attaché Territorial.

En savoir plus

Centre de gestion du Bas-Rhin

12 avenue Robert Schuman
BP 51024
67381 LINGOLSHEIM Cedex
☎ 03 88 10 34 64
Site : www.cdg67.fr
Email : cdg67@cdg67.fr

Centre de gestion du Haut-Rhin

22 rue Wilson
68027 COLMAR Cedex
☎ 03 89 20 36 00
Site : www.cdg68.fr
Email : cdg68@cdg68.fr

Portail de l'emploi dans la fonction publique

www.emploi-territorial.fr

Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale

Serv. Formation Examen Emploi
14 rue du Maréchal Juin
Cit  administrative Gaujot
67084 STRASBOURG Cedex
☎ 03 88 76 76 16
Site : www.alsace.drjscs.gouv.fr

DELEGATION CNFPT ALSACE MOSELLE

5 rue des Récollets - BP54093
57040 METZ Cedex 1
☎ 03 87 39 97 40
Site : www.cnft.fr

Rappel

Avant de se présenter à un concours de catégorie A, il faut que l'étudiant valide au minimum une licence (L3).

Formation initiale Filière sportive

Formations de l'Education Nationale

Licence Management du Sport (Bac +3)

La licence STAPS Management du sport a pour objectif de former des **professionnels de la gestion du sport** dotés de compétences théoriques et techniques, de savoir-faire en termes de gestion et d'encadrement des activités physiques et sportives.

Licence Entraînement sportif (Bac +3)

La licence Entraînement sportif vise à former des professionnels de l'entraînement (préparation physique et psychologique, etc.) dans le secteur fédéral de haut-niveau et des professionnels de l'animation sportive tout public, dans le secteur de la santé (activités physiques auprès de certains malades). L'étudiant de la filière entraînement sportif doit être spécialiste d'une ou plusieurs pratiques sportives, il développera une véritable expertise de sa (ses) discipline (s) de prédilection au cours de sa formation.

Licence Education physique (Bac +3)

L'objectif de la licence Education physique est de former des étudiants aux métiers de l'enseignement de l'EPS ou de l'encadrement par les activités sportives. Le programme a pour objectif d'apporter des connaissances pédagogiques, didactiques, techniques et scientifiques, en relation avec l'éducation ou l'enseignement et de développer des compétences méthodologiques.

Conditions d'accès en 3ème année :

- être titulaire de la 2ème année de licence STAPS ;
- attester d'un diplôme de niveau de qualification 3 (bac +2) et des pré-requis exigés ;
- attester d'une expérience professionnelle jugée significative et équivalente au niveau de qualification requis (demande d'admission à formuler par VAE).

> Faculté des Sciences du Sport de Strasbourg

Bâtiment le Portique
14 rue René Descartes
67084 **Strasbourg** cedex
Tél. : 03 68 85 67 82

fss-licence@unistra.fr
<http://f3s.unistra.fr>

Master Entraînement, Sport et Santé (Bac +5)

Master ayant pour double objectif de former les étudiants aux **méthodes pointues d'optimisation de la performance chez le sportif et/ou d'amélioration de la qualité de vie** chez les sujets sains ou pathologiques.

Master Marketing et Gestion du Sport (Bac +5)

Le Master prépare principalement à des fonctions commerciales et marketing dans l'industrie du sport et les services sportifs dans les secteurs marchands (équipementiers, prestataires, distributeurs) et non-marchands (clubs, fédérations, collectivités)

Master Politiques sportives et aménagement des territoires (Bac +5)

Le Master a pour principale vocation la formation des étudiants aux métiers de la conception, ingénierie et gestion

des équipements de sport et de loisirs, de l'organisation et de la mise en œuvre des politiques sportives, et de l'évaluation des politiques sportives publiques.

Conditions d'accès en Master 1:

- être titulaire d'une licence STAPS (ou d'un diplôme équivalent)
- examen du dossier par la commission pédagogique présidée par le responsable du diplôme

Conditions d'accès en Master 2:

- être titulaire d'un master 1 STAPS (ou d'un diplôme équivalent)
- examen du dossier par la commission pédagogique présidée par le responsable du diplôme

> Faculté des Sciences du Sport de Strasbourg

Bâtiment le Portique
14 rue René Descartes
67084 **Strasbourg** cedex
Tél. : 03 68 85 67 82

fss-master@unistra.fr
<http://f3s.unistra.fr>

Formation initiale Filière sportive

Formations du Ministère en charge de la Jeunesse et des Sports

DESJEPS Directeur de structure et de projet (Niveau II)

Cette formation prépare au métier de directeur de structure et/ou de projet dans le champ élargi du médico-social et de l'économie sociale et solidaire

Contenus de la formation:

- Construire la stratégie d'une organisation du secteur de l'animation,
- Gérer les ressources humaines et financières d'une organisation du secteur
- Conduire un projet de développement
- Organiser la sécurité

Organisation de la formation:

- Formation en centre
- Stage pratique

Conditions d'accès:

- être titulaire, soit d'un DEFA, d'un DEJEPS, d'un diplôme de niveau III
- ou, posséder une expérience de 36 mois d'activité professionnelle ou bénévole
- être titulaire du PSC 1

Admission en formation:

- réussite aux tests de sélection (dossier de candidature, cas pratique et entretien)

> Trajectoire Formation

Maison des Métiers de la Ville
13 avenue Léon Blum
25200 **Montbéliard**
Tél: 03 81 96 70 92

www.trajectoire-formation.com

> CREPS de Lorraine

1, avenue Foch - CS 30020
54271 **Essey-les-Nancy**
Tél: 03 83 18 10 20

formation@creps-lorraine.sports.gouv.fr
www.creps-nancy-lorraine.jeunesse-sports.gouv.fr

Formation initiale Filière administrative

Licence Administration Publique

La LAP correspond à la troisième année d'un parcours de Licence (L3). **Les titulaires d'une LAP ont l'opportunité de se présenter aux différents concours de catégories A** (Concours d'entrée aux Instituts Régionaux d'Administration, Inspecteur des Impôts, Inspecteur des Douanes, Inspecteur du Trésor, Attaché territorial).

Conditions d'accès : sur dossier,
- titulaires de BAC+2 en droit, économie, gestion ou école de commerce,
- titulaires du DUT ou du BTS obtenus avec 12 de moyenne générale.

> IPAG - Institut de préparation à l'administration générale, Université de Strasbourg

47 avenue de la Forêt Noire
67000 **Strasbourg** Cedex
Tél. : 03 68 85 85 00
ipag@unistra.fr
<http://ipag.unistra.fr>

Master Administration Publique

L'objectif du Master d'Administration Publique (MAP ou M1 AP) est de renforcer la préparation des candidats aux différents concours de catégorie A des fonctions publiques d'Etat, territoriale et hospitalière.

Les titulaires d'un Master 1 d'Administration Publique ont la possibilité de poursuivre leurs études et d'intégrer le niveau M2 du cursus Master, tels ceux de la mention Administration Publique de l'Université de Strasbourg organisés par l'IPAG (Management des organismes sociaux) ou par l'Institut d'Etudes Politiques (M2 Carrières et Actions Publiques, Administration Locales et Régionales en Europe) ou ceux proposés par les instituts du réseau des IPAG de France. Toutefois, il est important de rappeler que l'entrée en M2 est sélective.

Modalités de scolarité : formation initiale ou continue

Conditions d'accès :

- être titulaire d'une Licence d'Administration Publique
- Sur dossier, être titulaire d'une autre licence

> IPAG - Institut de préparation à l'administration générale, Université de Strasbourg

47 avenue de la Forêt Noire
67000 **Strasbourg** Cedex
Tél. : 03 68 85 85 00
ipag@unistra.fr
<http://ipag.unistra.fr>

Concours de la Fonction Publique Territoriale

Filière sportive

Conseiller Territorial des Activités Physiques et Sportives (CTAPS)

Le concours de CTAPS est un concours de la fonction publique territoriale de catégorie A. Il s'adresse aux personnes titulaires d'un diplôme Bac + 3 minimum ayant des compétences dans le domaine sportif.

Epreuves du concours

1ère phase (admissibilité)

- Une épreuve écrite consistant en la réponse à six questions portant sur les techniques et méthodes de l'entraînement sportif, l'enseignement des activités physiques et sportives, la sociologie des pratiques sportives, la gestion financière appliquée aux services des sports, la conception et l'entretien des équipements sportifs et de loisirs, les sciences biologiques et des sciences humaines.

- rédaction d'une note de synthèse

2ème phase (admission)

- 1 entretien basé sur l'exposé de la formation et du projet professionnel du candidat
- 2 épreuves sportives (course et natation)
- 1 épreuve orale facultative de langue vivante

Préparation au concours

Prendre contact avec les éditions du CNFPT. Cet organisme prépare les agents de la Fonction Publique Territoriale aux différents concours et examens et élabore des ouvrages dans cet objectif.

Filière administrative

Attaché territorial

Les attachés territoriaux sont chargés de missions d'études et de conseil pour les décisions de politique locale.

Après la réussite du concours, le futur attaché a trois ans pour trouver un poste. Une fois recruté, il recevra une formation adaptée à ce poste.

1ère étape: décrocher un bac + 3. Le niveau licence est requis pour se présenter au concours. Mais de nombreux candidats se présentent avec un bac + 5. Des connaissances de droit sont indispensables.

2ème étape : passer le concours d'attaché territorial qui comprend cinq spécialités (administration générale, animation, gestion du secteur sanitaire et social, analyste et urbanisme). Il faut savoir que les épreuves d'admissibilité, écrites, font appel à des connaissances très générales (économie, droit, histoire...). C'est à l'oral que la spécialité choisie sera importante.

3ème étape : rechercher un poste. La réussite au concours ne suffit pas. Les candidats admis sont inscrits sur une liste d'aptitude. Il faut ensuite postuler sur les emplois déclarés vacants par les collectivités territoriales. Une fois engagé, le lauréat est nommé stagiaire.

4ème étape : se former à l'ENACT (École nationale d'application des cadres territoriaux). Au nombre de trois (Angers, Montpellier et Nancy), ces écoles proposent des formations personnalisées en fonction du poste qui sera occupé.

Préparation au concours externe d'Attaché Territorial

CNED - Centre National d'Enseignement à Distance

avenue Thomas Edison
86980 **Futuroscope** Cedex
Tél. : 05 49 49 94 94
Site : www.cned.fr

Durée : 1 an.

Bon à savoir

*Prochaines dates du concours et le détail des épreuves :
Site du centre de gestion 67
<http://www.cdg67.fr/>*